

Burundi : Prison à perpétuité pour journaliste, critiques unanimes

MISNA, 21 juin 2012 Le tribunal de grande instance de Canzuko a condamné à la prison à perpétuité le journaliste Hassan Ruvakuki, reconnu coupable des actes de terrorisme. Ruvakuki travaille pour l'éditeur indépendant en plus d'être correspondant en langue swahili pour Radio France internationale (Rfi). En novembre dernier il avait été arrêté par les services de sécurité dans l'Est du pays puis détenu dans un camp militaire. Il avait été immédiatement accusé de complicité avec un nouveau groupe rebelle, le Front pour la restauration de la démocratie (Fdr Abanyagihugu) de Pierre Claver Kabirigi, un ex-militaire destitué pour indiscipline après la version officielle.

Dans la Tanzanie frontalière il avait assisté à l'acte de naissance de la formation qui a déjà revendiqué divers attentats dans l'Est burundais, dans les provinces de Ruyigi et Cankuzo. Dans le cadre du procès pour terrorisme 13 co-accusés ont été condamnés à la même peine tandis que neuf autres devront passer 15 ans en prison. La sentence, considérée comme très sévère, a suscité la protestation générale des syndicats et associations de défense des journalistes qui se sont dits étonnés. A l'unanimité l'issue du procès a été interprétée comme une déclaration de guerre et une tentative d'intimidation selon l'Union burundaise des journalistes (Ubj). Pour le directeur de la radio Bonheur la condamnation de son collègue est une honte pour la justice burundaise, pour le gouvernement et pour tout le pays. La rédaction de Rfi et France 24 est dite échoquée par la peine infligée à Ruvakuki, condamné dans l'exercice de sa profession. Le cas a déjà été baptisé procès de la honte en raison d'une procédure dure ni juste ni équitable. Un doute sur l'indépendance de la justice au Burundi ont déclaré les avocats du journaliste qui feront appel. Depuis les élections générales de 2010, boycottées par l'opposition, le pays des Grands Lacs a été fortement déstabilisé par les homicides, agressions, attentats et disparitions forcées. L'arrestation et la condamnation de Ruvakuki interviennent dans un climat de tension généralisée marqué aussi par des changements d'accusation et l'absence de dialogue entre le gouvernement et l'opposition. Ces derniers mois trois radios, dont Bonesha Fm, ont fait l'objet de plusieurs convocations auprès de la magistrature. [VV]